MÉMOIRE
Consultation publique du 19 février 2020 sur la circulation et le stationnement

Je suis résidente de l'avenue Stuart, entre Van Horne et Lajoie. En moins de 2 mois, 3 nouvelles mesures de circulation et de stationnement ont été imposées aux résidents de ce tronçon suite au nouveau plan de stationnement.

Les citoyens se sont mobilisés pour déposer 2 pétitions (ci-jointes) au Conseil d'Arrondissement du mois d'octobre 2019 pour faire part de leurs craintes et des effets immédiats de ces changements. Ce recours n'a donné aucune suite; c'est pourquoi nous nous exprimons de nouveau aujourd'hui.

De quoi s'agit-il?

1 - Le projet pilote d'une durée d'un an, concernant un lien cyclable initié par Monsieur le maire, a entrainé la mise en place d'un sens unique de Stuart (Bernard à Van Horne) vers le Nord. **Décision sans aucune concertation des résidents.** Depuis, la circulation véhiculaire a fortement augmenté puisque simultanément l'avenue voisine Wiseman ne reçoit plus que la circulation se dirigeant vers le sud qui est moins importante. Un comptage sera fait pour mesurer le nombre de cycliste empruntant cette voie cyclable. Les impacts néfastes sur la vie des résidents vont-t-ils aussi être mesurés?

2 - Depuis le mardi 3 septembre, la mairie a autorisé le permis de stationner des deux côtés de l'avenue Stuart sur notre tronçon. **Sans aucune concertation des résidents**. Cette décision ouvre des nouvelles places de stationnement à un plus grand nombre et cet appel favorise la venue d'automobilistes.
La majorité des résidents est opposée au double stationnement. Nous déposons une pétition demandant le retour du stationnement alternatif d'un seul côté comme par le passé.
Cette pétition, envoyée le 9 septembre 2019 à Mmes Leblanc (directrice d'Arrondissement) et Nobert (responsable circulation et stationnement), a fait l'objet d'une discussion lors du comité sur la circulation et le stationnement, qui avait lieu le 17 septembre 2019. Son compte-rendu indique: "Les nouvelles règles de stationnement sont conservées puisqu'elles diminuent la congestion véhiculaire qui existait sur Stuart au nord de l'intersection de l'avenue Lajoie lors des heures d'entrée et de sortie de l'école Guy Drummond. "
L'implantation d'un débarcadère pour l'école aurait un bien meilleur impact pour diminuer la congestion aux heures de début et de fin des classes.

3- Nous avons ensuite appris dans un communiqué l'installation de trois dos d'âne sur ce même tronçon. **Sans aucune concertation des résidents**. Le communiqué indiquait que 47 dos d'ânes seraient installés suite *à la demande des résidents*. **Ce qui est faux. Nous n'avons jamais été consultés sur la rue. C'est pourquoi nous déposons une deuxième pétition qui demande de suspendre l'implantation des dos d'âne**.

Sachez que nous avons communiqué avec la mairie pour comprendre les motivations de ce projet.
Cette décision est encore motivée par la présence de l'école Guy Drummond à l'intersection de Lajoie et Stuart et ce dans un souci de sécurité. Nous entendons cet argument. **Il ne correspond pas à la réalité.**
Il n'y a jamais eu de problèmes sur cette avenue. La rue Stuart était une rue locale, calme et résidentielle. Nos contre-arguments sont les suivants :

- Ce tronçon de rue n'a jamais présenté de problèmes sécuritaires.
- Deux brigadiers scolaires sont déjà placés sur ce tronçon. Un premier sur l'angle Stuart-Lajoie et le second sur l'angle Stuart-Van Horne.
- Aucune demande pour accroitre la sécurité de l'intersection Stuart et Lajoie n'a été déposée de la part des résidents et de l'école. Mmes Leblanc et Nobert me l'ont confirmé lors de nos échanges.
- Ce tronçon est passé récemment en sens unique, limitant encore les risques d'incident.
- L'implantation du stationnement sur les 2 voies a rendu le trafic beaucoup moins fluide. Des parents se sont d'ailleurs plaints à ce sujet auprès de l'école Guy Drummond.

Lors des entrées et sorties d'école, la rue est littéralement prise d'assaut par les voitures, autant en circulation qu'en stationnement. Par conséquent, le trafic y est particulièrement lent. Je vous défie de pouvoir y rouler à plus de 10km/h.
De plus, l'école étant située en début de tronçon et en sens unique vers le Nord, placer des dos d'âne après l'école n'a aucun sens.

D'autres alternatives existent favorisant la sécurité des abords de l'école. Nous avons proposé des pistes de réflexion:

- Placer les dos d'ânes à l'intersection Lajoie/Stuart. Ce serait beaucoup plus utile avant les arrêts afin de sécuriser les intersections, qui sont plus dangereuses que notre tronçon de rue. Écologiquement, cette mesure a plus de sens puisque les voitures doivent s'arrêter de toute façon.
- Implanter tout simplement une zone de débarcadère devant l'école

Nous souhaitons maintenant aborder un autre problème important que soulève l'implantation des dos d'ânes:
L'avenue Stuart est maintenant une rue principale, voire prioritaire pour les véhicules d'urgence depuis le sens unique vers le sud appliqué sur Wiseman. Les sapeurs-pompiers du quartier d'Outremont nous ont confirmé que la rue Stuart est régulièrement empruntée par les services d'urgence pour se rendre rapidement sur les artères Van Horne, Ducharme et pour accéder à Ville Mont Royal. Les ambulances l'empruntent également. Les désagréments causés par ces changements de circulation ont de graves répercussions sur leurs activités et par conséquent directement sur la sécurité des résidents.
L'arrondissement d'Outremont, questionné sur le fait de placer des dos d'ânes sur une voie utilisée par les camions d'urgence nous a répondu qu'elle n'a reçu aucun avis défavorable des pompiers concernant cette mesure. Mr Alain Bissonnette, représentant cadre du SIM au comité sur la circulation était effectivement présent lors de l'annonce de ce plan mais ce dernier n'a pas non plus donné d'avis favorable ne connaissant pas les particularités du secteur d'Outremont et les conséquences du récent sens unique instauré sur Wiseman, qui était jadis la voie prioritaire des pompiers vers le nord.
A ce sujet, et pour corroborer notre argument, nous vous invitons à prendre connaissance des 2 articles suivants, dans lesquels les pompiers dénoncent également les effets néfastes des dos d'ânes sur leurs activités.

https://www.journaldemontreal.com/2011/07/05/a-bas-les-dos-danes-reclament-les-pompiers?fbclid=IwAR2TeMVb7UCxgUO5DDmtzKUB-MpQm4_UjHrKOFwbBfL2ikiL6MrzWlet74A

https://journalmetro.com/actualites/montreal/2397247/circulation-travail-pompiers-ralenti-mesures-pietons/

Vous comprenez donc que mettre 3 dos d'ânes ralentira davantage le temps des véhicule d'urgence de plus en plus présent en transit sur Stuart.

En conclusion, les 3 mesures prises successivement en un temps record et **cela sans aucune concertation avec les résidents de l'avenue, en plus de l'implantation d'un système de vignettes à 100% sur rue** ont totalement modifié notre quotidien et notre qualité de vie.
Les répercussions sont énormes :

- Les résidents modifient la ruelle pour y installer des emplacements de parkings (mes 2 voisins directs l'ont déjà fait). On est bien loin du projet des ruelles vertes. Qu'en est-il également de la sécurité?
- L'avenue Stuart qui faisait la fierté de ses résidents et des promeneurs qui l'empruntaient peut maintenant accueillir 2 fois plus de voitures.
- Les 3 dos d'âne sont une véritable pollution urbaine, loin des engagements écologiques promis par la mairie d'Outremont.

Notre désarroi est profond. Nous faisons appel à votre bon sens et restons confiants sur vos recommandations dans le respect des attentes de chaque partie.

Isabelle D'Hondt, résidente au [redacted]

PÉTITION ADRESSÉE AU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT OUTREMONT

Pour du stationnement d'un seul côté et alternatif sur l'avenue Stuart entre les avenues Van Horne et Lajoie

Le nouveau plan de stationnement adopté le 4 juillet dernier permet le stationnement des deux côtés de l'avenue Stuart entre les avenues Lajoie et Van Horne, doublant le nombre actuel d'espace de stationnement disponible.

Les résidents de l'avenue Stuart considèrent que ce plan augmentera indûment le stationnement des non-résidents compte tenu de la proximité de la station Outremont du métro et de la présence de deux établissements scolaires.

De plus, avec le stationnement d'un seul côté de rue, l'alternance du stationnement offre une meilleure qualité de vie aux résidents en périodes de nettoyage et de déneigement.

En conséquence, nous désirons faire valoir notre intérêt pour :

1. **Maintenir le stationnement d'un seul côté sur ce tronçon de rue.**
2. **Conserver l'alternance de stationnement.**

Nom	Adresse civique	Signature
ROBERT CÔTÉ	[redacted]	
YVES CÔTÉ		
T. CIABURRO		
Elsie Provencher		
LUC LAPOINTE		
ANNE-CLAUDE BERNARD-BONNIN		
Catherine de SAINTE MARIE		
COTICONI FLAVIA		
JEAN DAGENAIS		
NATHALIE PELLERIN		
FREDERIQUE GAGNON		
MICHEL MANTEL		

PÉTITION ADRESSÉE AU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT OUTREMONT

Pour du stationnement d'un seul côté et alternatif sur l'avenue Stuart entre les avenues Van Horne et Lajoie

Le nouveau plan de stationnement adopté le 4 juillet dernier permet le stationnement des deux côtés de l'avenue Stuart entre les avenues Lajoie et Van Horne, doublant le nombre actuel d'espace de stationnement disponible.

Les résidents de l'avenue Stuart considèrent que ce plan augmentera indûment le stationnement des non-résidents compte tenu de la proximité de la station Outremont du métro et de la présence de deux établissements scolaires.

De plus, avec le stationnement d'un seul côté de rue, l'alternance du stationnement offre une meilleure qualité de vie aux résidents en périodes de nettoyage et de déneigement.

En conséquence, nous désirons faire valoir notre intérêt pour :

1. **Maintenir le stationnement d'un seul côté sur ce tronçon de rue.**
2. **Conserver l'alternance de stationnement.**

Nom	Adresse civique	Signature
MICHÈLE PIHAN	[redacted]	
CÉLINE FORGET		
Jacques Adam		
BRUNO CIABURRO		
JAMES BOXER		
OLIVIER RABIN		
HILAL ELAYOUBI		
Loïc Remy		
Danielle CLAEYS BOUVAERT		Danielle Claeys Bouvaert
Steve FAVRE		
Inès Hardy-Pelletier		
LANTHIEZ-MARTIN Véronique		

PÉTITION ADRESSÉE AU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT OUTREMONT

Pour du stationnement d'un seul côté et alternatif sur l'avenue Stuart entre les avenues Van Horne et Lajoie

Le nouveau plan de stationnement adopté le 4 juillet dernier permet le stationnement des deux côtés de l'avenue Stuart entre les avenues Lajoie et Van Horne, doublant le nombre actuel d'espace de stationnement disponible.

Les résidents de l'avenue Stuart considèrent que ce plan augmentera indûment le stationnement des non-résidents compte tenu de la proximité de la station Outremont du métro et de la présence de deux établissements scolaires.

De plus, avec le stationnement d'un seul côté de rue, l'alternance du stationnement offre une meilleure qualité de vie aux résidents en périodes de nettoyage et de déneigement.

En conséquence, nous désirons faire valoir notre intérêt pour :

1. **Maintenir le stationnement d'un seul côté sur ce tronçon de rue.**
2. **Conserver l'alternance de stationnement.**

Nom	Adresse civique	Signature
Robert Thivierge	[redacted]	
Isabelle D'Hondt		
Alexandre Borcovy		
Josée Boileau		
Cécile Fugulin		
Chantal Huot		
Jacqueline Ranicot		
Jean Pouliot		

PÉTITION ADRESSÉE AU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT OUTREMONT

Pour du stationnement d'un seul côté et alternatif sur l'avenue Stuart entre les avenues Van Horne et Lajoie

Le nouveau plan de stationnement adopté le 4 juillet dernier permet le stationnement des deux côtés de l'avenue Stuart entre les avenues Lajoie et Van Horne, doublant le nombre actuel d'espace de stationnement disponible.

Les résidents de l'avenue Stuart considèrent que ce plan augmentera indûment le stationnement des non-résidents compte tenu de la proximité de la station Outremont du métro et de la présence de deux établissements scolaires.

De plus, avec le stationnement d'un seul côté de rue, l'alternance du stationnement offre une meilleure qualité de vie aux résidents en périodes de nettoyage et de déneigement.

En conséquence, nous désirons faire valoir notre intérêt pour :

1. **Maintenir le stationnement d'un seul côté sur ce tronçon de rue.**
2. **Conserver l'alternance de stationnement.**

Nom	Adresse civique	Signature
ELISE RENAUD	[redacted]	Elise Renaud
HUGOOS LEGER		
Agnès Rätke		
FÉLIX DUVAL		

PÉTITION ADRESSÉE AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT OUTREMONT

Pour la suspension de l'implantation de 3 dos d'ânes sur l'avenue Stuart entre les avenues Van Horne et Lajoie

Après la mise en place du sens unique et du double stationnement sur notre belle avenue, la mairie d'Outremont confirme **la mise en place de 3 dos d'âne sur notre tronçon.** Cette nouvelle mesure, tout comme les 2 autres, se fait sans aucune concertation avec les résidents, et transforme de façon importante notre environnement.

Implanter 3 dos d'âne est une véritable **pollution urbaine** et vient encore dénaturer davantage la rue Stuart. De plus, rien ne justifie cette nouvelle implantation sur notre tronçon de rue.

En conséquence, nous désirons faire valoir notre intérêt pour :
Suspendre l'implantation des 3 dos d'ânes annoncés

NOM	ADRESSE CIVIQUE	SIGNATURE
D'HONDT	[redacted]	D'Hondt
MICHEL NANTEL		
FLAVIA COTICONI		
JEAN POULIOT		
Alain BONNIN		
Michèle Pilon		
LUC LABONITE		
Josée Boileau		
JEAN DAGENAIS		
CÉLINE FORGET		
BRUNO CIABURRO		
THÉRÈSE CIABURRO		

PÉTITION ADRESSÉE AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT OUTREMONT

Pour la suspension de l'implantation de 3 dos d'ânes sur l'avenue Stuart entre les avenues Van Horne et Lajoie

Après la mise en place du sens unique et du double stationnement sur notre belle avenue, la mairie d'Outremont confirme **la mise en place de 3 dos d'âne sur notre tronçon.** Cette nouvelle mesure, tout comme les 2 autres, se fait sans aucune concertation avec les résidents, et transforme de façon importante notre environnement.

Implanter 3 dos d'âne est une véritable **pollution urbaine** et vient encore dénaturer davantage la rue Stuart. De plus, rien ne justifie cette nouvelle implantation sur notre tronçon de rue.

En conséquence, nous désirons faire valoir notre intérêt pour :
Suspendre l'implantation des 3 dos d'ânes annoncés

NOM	ADRESSE CIVIQUE	SIGNATURE
Jacques Adam	[redacted]	[signature]
GREGORY LABUTE		[signature]
ROBERT THIVIERGE		[signature]
JEAN-FRANCOIS LAUNDE		[signature]
Nathalie Pellerin		[signature]
Danielle Dionne		[signature]
Inès Healy-Pelletier		[signature]
Tamar Zabon		[signature]
Olivier Robin		[signature]
Steeve FAVRE		[signature]
Jacqueline Racicot		[signature]
CHANTAL HUOT		[signature]

PÉTITION ADRESSÉE AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT OUTREMONT

Pour la suspension de l'implantation de 3 dos d'ânes sur l'avenue Stuart entre les avenues Van Horne et Lajoie

Après la mise en place du sens unique et du double stationnement sur notre belle avenue, la mairie d'Outremont confirme **la mise en place de 3 dos d'âne sur notre tronçon.** Cette nouvelle mesure, tout comme les 2 autres, se fait sans aucune concertation avec les résidents, et transforme de façon importante notre environnement.

Implanter 3 dos d'âne est une véritable **pollution urbaine** et vient encore dénaturer davantage la rue Stuart. De plus, rien ne justifie cette nouvelle implantation sur notre tronçon de rue.

En conséquence, nous désirons faire valoir notre intérêt pour :
Suspendre l'implantation des 3 dos d'ânes annoncés

NOM	ADRESSE CIVIQUE	SIGNATURE
DANIEL JETTÉ	[redacted]	Daniel Jetté
Marie Gagnon		M Gagnon
KARINE BERGEON		